

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.90

PV N°44 DU SAMEDI 22/06/2024

Réunion du 17 juin 2024

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Aucun club ne s'étant porté volontaire pour l'organisation de sa réunion de fin de saison et devant le nombre déjà abondant de rendez-vous (centenaire de la Délégation, AG élective du District, AG des clubs, etc), le bureau de la Délégation du Roannais a décidé d'annuler cette réunion de fin de saison, initialement prévue le 20 juin, et vous proposera une réunion de rentrée en septembre.

LIVRE DU CENTENAIRE

Dans le cadre de son centenaire, la Délégation du Roannais a édité un livre de 124 pages comportant de nombreuses photos, retraçant son historique, celui de ses clubs, ainsi que de nombreux palmarès.

Cet ouvrage est en vente au prix de 20 euros : il est disponible au siège de la Délégation, 58 boulevard Baron du Marais, à Roanne, aux heures habituelles d'ouverture.

DEMANDES DE LICENCES SAISON 2024 - 2025

Le « Pôle licences » de la LAuRAFoot vous informe de l'ouverture de l'enregistrement des licences sur « Footclubs ».

Les documents relatifs à la campagne des licences sont disponibles.

DATE A RETENIR

 - Vendredi 28 juin : Assemblée Générale élective du District de la Loire à ST PAUL EN JAREZ, Salle « Maison du Temps Libre » Boulevard Noël Landy - 42740 ST PAUL EN JAREZ

Représentation des clubs à l'Assemblée Générale élective du D.L.F.

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des Statuts du D.L.F...

Le représentant direct du club est le président du dit club ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par le dit président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum un club en plus du sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme, signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

Dès l'accueil, vérification de la régularité de la représentation et émargement :

- Rendez-vous à la table indiquée sur votre pouvoir : en haut à droite.
- Présentation de votre feuille de présence/pouvoir dûment remplie, accompagnée de votre licence ou d'une pièce d'identité (pièces obligatoires).
- Emargement de la feuille de présence.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (jeunes et seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- Lundi 26 aout, de 8h30 à 17h30
- Mardi 27 aout de 8h30 à 17h30
- Mercredi 28 aout, de 8h30 à 17h30

Sur les installations de **LENTIGNY**.

Ouverture des inscriptions : début juillet.

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.